



Couffé-Info

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Mars
2015
n° 303

Les infrastructures communales :
« la salle des Chênes »



Elections départementales

Résultats du 1^{er} tour (page 7)



Programmation culturelle

En avril : théâtre « Edith... » (dernière page)

Vie municipale

En couverture de ce numéro

Les infrastructures communales :

La salle des Chênes



Utilisée en priorité par les associations de Couffé et la municipalité, la salle des Chênes est également réservée de temps à autre pour des formations et autres réunions. Elle accueille également les 2 bureaux de vote où se déroulent les élections.

Les particuliers ont également la possibilité de la louer à l'occasion de vins d'honneur et petits buffets froids, pour une durée limitée à 4 heures consécutives d'utilisation.

D'une superficie de 110 m², elle dispose de 73 places assises.

Les demandes de réservations se font auprès de l'accueil de la mairie.

Prochaine parution

⇒ Couffé-Info n°304 AVRIL 2015
articles **avant le 5 avril**

ATTENTION ! parution du n° de mai vers le 30 mai



A transmettre :

- par courriel : mairie@couffe.fr
- ou à déposer au secrétariat

ETAT-CIVIL

Naissances :

- Amaël BERTAUD, 4 bis rue des Maronniers, né le 17 février
- Charlotte TUDOUX, 114 Bottereau, née le 23 février
- Léna BOUTET, la Verdière, née le 24 février
- Quentin DUPAS, 42 la Bézinière, né le 7 mars
- Teddy FOUCHER, le Chêne Tiennot, né le 10 mars

Décès :

- Germaine MENOIRET née LEBOT, 205 la Jounière, décédée le 7 février

MAIRIE de COUFFÉ
25 rue du Général Charette de la Contrie
44521 COUFFÉ

Téléphone... 02.40.96.50.05
Fax 02.40.96.57.14
E-mail mairie@couffe.fr
Site internet . www.couffe.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi-Vendredi 9h-12h - 14h-17h
Mardi-Mercredi-Jeudi .. 9h-12h30
Samedi 9h - 12h

BIBLIOTHÈQUE municipale de Couffé



Horaires en AVRIL

Les mercredis de 16 h 00 à 17 h 30

Les vendredis de 18 h 30 à 19 h 30

Les dimanches de 11 h 00 à 12 h 30



ATTENTION en MAI : fermé les vendredis 1^{er} et 8

Permanences des élus :

- Martine CORABOEUF ..Mme le Maire de Couffé, reçoit sur RdV
- Bertrand RICHARDadjoint bâtiments-urbanisme-travaux, reçoit sur RdV
- Laurent COQUETadjoint voirie - finances - ressources humaines, reçoit sur RdV
- Sylvie LE MOALadjointe affaires scolaires - restaurant scolaire - rythmes scolaires, reçoit le samedi matin sur RdV 10h-12h
- Marie-Pierre GUÉRIN ...adjointe environnement-agriculture-animat° culturelles-bibliothèque-sport-vie asso, reçoit sur RdV
- Josiane BOIZIAUadjointe publications - tourisme - fêtes et cérémonies - site internet - affaires sociales, reçoit le samedi matin sur RdV 10h-12h

les demandes de RdV sont à effectuer auprès de l'accueil de la mairie 02.40.96.50.05

Adresses mairie des élus :

Maire : martine.coraboeuf@couffe.fr

Adjoints : bertrand.richard@couffe.fr laurent.coquet@couffe.fr sylvie.lemoal@couffe.fr mariepierre.guerin@couffe.fr josiane.boiziau@couffe.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2015

Présents : Mme Josiane BOIZIAU – M. Rémy BOURCIER - M. Laurent COQUET - Mme Martine CORABOEUF
 Mme Nathalie COURGEON – Mme Céline DEISS - M. Anthony GARNIER – Mme Marie-Pierre GUÉRIN - Mme Sylvie
 LE MOAL – Mme Patricia LEBOSSE – Mme Sylvie LECOMTE – Mme Suzanne LELAURE - M. Claude LEMOINE
 M. Claude LERAY - Mme Géraldine MOREAU – M. Dominique NAUD - M. Bertrand RICHARD - M. Pascal ROBIN
 M. Éric SOULARD.

FINANCES

COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS
 2014 DES BUDGETS ANNEXES – BUDGETS PRIMITIFS
 2015 DES BUDGETS ANNEXES

COMPTE ADMINISTRATIF 2014	Résultat de l'exercice 2014 en fonctionnement	Résultat de l'exercice 2014 en investissement
Assainissement	35 501,54 €	-24 500,50 €
Logements locatifs	15 898,90 €	-16 825,94 €
Atelier relais	0,18 €	0,00 €
ZAC du Chêne Pierre	-198 764,50 €	-200 000,00 €

RESULTATS DE CLÔTURE 2014	Résultat de clôture 2014 en fonctionnement (exercices 2014 + 2013)	Résultat de clôture 2014 en investissement (exercices 2014 + 2013)
Assainissement	176 001,58 €	37 538,19 €
Logements locatifs	24 399,41 €	13 222,06 €
Atelier relais	-8 396,98 €	8 938,74 €
ZAC du Chêne Pierre	20 203,08 €	0,00 €

BUDGET PRIMITIF 2015	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Assainissement	Transfert du budget à la COMPA	Transfert du budget à la COMPA
Logements locatifs	30 899 €	37 722 €
Atelier relais	Clôture du budget : reversement sur le BP 2015 d'un excédent de 1,76 €	Clôture du budget
ZAC du Chêne Pierre	20 203,08€ : reversement de 20 203,08 € sur le BP 2015 de la commune : 18 POUR / 1 ABST.	0 €

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF
 2014 DE LA COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2014	Résultat de l'exercice 2014 en fonctionnement	Résultat de l'exercice 2014 en investissement
Commune	276 640,25 €	-383 743,57 €

VOTE DE LA FISCALITE LOCALE 2015

Le Conseil municipal décide à l'unanimité une évolution de la fiscalité.

La fiscalité augmente de 3,9 % soit 31 875 € par rapport au budget primitif de 2014.

Cette augmentation s'explique par la hausse de la fiscalité directe locale qui voit d'une part ses bases augmenter et d'autre part ses taux évoluer à travers le vote du Conseil municipal :

	Ancien taux communal	Evolution votée	Nouveau taux communal
Taxe d'habitation	16,41%	+ 2,50%	16,82%
Taxe foncier bâti	15,87%	+ 3%	16,35%
Taxe foncier non-bâti	37,82%	+ 2,50%	38,77%

Cette hausse représente un coût supplémentaire pour un foyer fiscal moyen de 1,76 € par mois et s'inscrit dans un rattrapage des autres communes du canton.

Vie municipale

CONVENTION COMMUNE – SOCIETE ABOWIND

Dans le cadre de la mise en place du projet éolien, la Société Ferme éolienne des Hautes Landes propose d'officialiser son concours financier prévu dans le cadre de :

- la contribution à la plantation de haies paysagères, d'un montant maximal de 12 000,00 € ;
- la contribution à l'extension de la chaufferie bois installée, d'un montant de 45 900,00 € ;

Le Conseil municipal décide d'autoriser Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tout acte administratif ou comptable nécessaire à l'exécution de ladite convention.

FONDS DE CONCOURS DE LA COMPA - EXTENSION DE L'ECOLE PUBLIQUE

Afin de percevoir, dans le cadre de l'extension de l'école, le fonds de concours voté par la COMPA le 18 décembre 2014 d'un montant de 149 000 €, il est nécessaire que la commune prenne une délibération concordante avec celle de la COMPA.

Le Conseil municipal décide de valider le fonds de concours pour un montant de 149 000 €

Le plan de financement de l'école est présenté :

- dépenses : 1 708 696,78 € ;
- recettes : 922 624,70 € ;
- reste à charge pour la Commune : 786 072,08 €.

PARTICIPATIONS AUX ECOLES

Il est décidé de maintenir les prestations accordées aux deux écoles :

- ✓ 52 € par enfant au titre des fournitures scolaires,
- ✓ 450 € au titre des livres de bibliothèque pour l'école Hugues Aufray.
- ✓ 1 000 € de fournitures administratives pour l'école Hugues Aufray
- ✓ 17 € par enfant plus un forfait de 450 € au titre des activités scolaires.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT 2015 DE L'ECOLE SAINT-JOSEPH

Le Conseil municipal décide d'attribuer une participation aux frais de fonctionnement de l'Ecole primaire privée mixte Saint-Joseph de Couffé d'un montant de 630 € par élève domicilié sur la commune au cours de l'année 2015.

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU C.C.A.S.

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention au C.C.A.S. de la commune de Couffé d'un montant de 2 113 €.

REMUNERATION FORFAITAIRE SUPPLEMENTAIRE AUX AGENTS RECENSEURS

L'INSEE, au titre du recensement de 2015 a transmis une dotation de l'ordre de 5 030 € à la commune. Cette dotation devait servir à la rémunération des agents recenseurs.

La commune n'a rémunéré ces agents recenseurs qu'à hauteur de 4 580,58 € en brut chargé.

Le Conseil municipal décide d'accorder une rémunération forfaitaire supplémentaire de 180,45 € brut aux quatre agents recenseurs afin de compenser la perte initiale.

CONVENTION DE MAINTENANCE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LE SYDELA

Le Conseil municipal décide :

- ✓ de transférer au SYDELA la compétence optionnelle « Investissement et maintenance en éclairage public » ;
- ✓ d'opter pour le niveau de maintenance n°1 ;
- ✓ d'approuver la convention de transfert fixant les conditions d'intervention du SYDELA ;
- ✓ d'autoriser Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tout acte administratif ou comptable nécessaire à l'exécution de ce transfert.

Vie municipale

BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET DE LA COMMUNE

BUDGET PRIMITIF 2015	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Commune	1 740 048,00 €	1 239 202,00 €

Le Conseil municipal vote à la majorité absolue le budget primitif principal 2015 tel que présenté ci-dessus.

GROUPEMENT D'ACHAT D'ELECTRICITE

Le Conseil municipal décide d'adhérer au groupement d'achat d'électricité SYDELA soit :

- ✓ d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'électricité, annexée à la délibération ;
- ✓ d'autoriser l'adhésion de la Commune de COUFFE au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'électricité et des services associés ;
- ✓ d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de groupement ;
- ✓ d'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés correspondants issus du groupement de commandes pour le compte de la ville de COUFFE.

URBANISME

Il est présenté aux membres du Conseil municipal les prochaines étapes de la mise en place du PLU :

- ✓ rencontre avec le CAUE suite à la validation par le Conseil municipal de février 2015, de la convention pour l'étude de l'aménagement du bourg ;
- ✓ mise en place dès avril d'un groupe de travail dédié au PLU pour la rédaction d'un diagnostic sur le PLU existant, en collaboration avec les services de la COMPA et la DDTM ;
- ✓ à partir du travail effectué et dans la mesure du possible, délibérer au Conseil municipal sur la prescription du PLU avant juillet 2015 ;
- ✓ cette délibération de prescription lancera officiellement la révision du PLU et déclenchera automatiquement le versement de la Dotation Générale de Décentralisation par l'Etat.

BÂTIMENTS

Les travaux de l'extension de la mairie devraient se terminer début avril.

Fin de séance



DEMANDES de PERMIS de CONSTRUIRE et DECLARATIONS PRÉALABLES MARS 2015

- | | | |
|----------------------|----------------------|---|
| ◆ BRACONNIER Ludovic | 6 rue de Coluche | fenêtre de toit |
| ◆ HERMANGE Laurent | 123 route des Crêtes | extension habitation |
| ◆ DOINEAU Guillaume | Le Haut Cuette | rénovation cave et garage en habitation |

PROCHAIN CONSEIL
Jeudi 16 AVRIL 2015 à 20h

ANALYSE DU BUDGET 2015 DE LA COMMUNE

	Budget primitif 2015
Capacité d'autofinancement nette	-33 690,68 €
Encours de la dette	1 955 695,44 €
Encours de la dette par habitant	819,31 €
Capacité de désendettement	16,45 ans

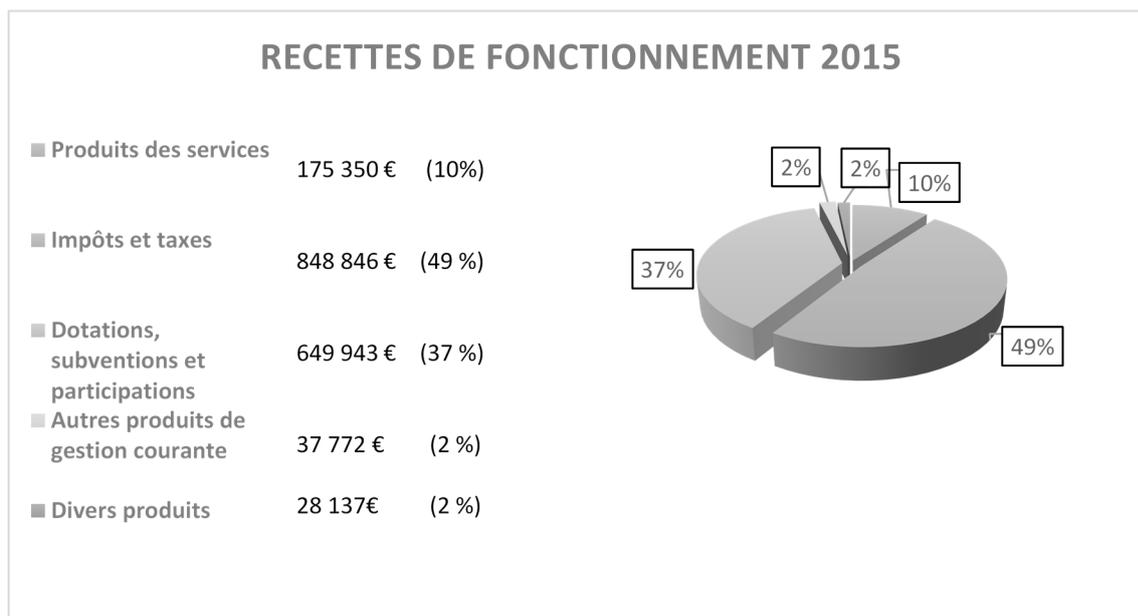
La capacité d'autofinancement nette de la Commune est négative, les recettes de fonctionnement ne couvrent plus ses dépenses de fonctionnement et le remboursement du capital des emprunts. La capacité de désendettement révèle quant à elle l'incapacité de la commune à recourir à de nouveaux emprunts.

En l'état, ces ratios indiquent, à terme, une difficulté pour la commune d'effectuer de lourds investissements.

Le budget primitif 2015 de la Commune s'articule autour d'une volonté de maîtrise de ses dépenses et de ses recettes de fonctionnement, malgré l'apparition de nouveaux besoins, de nouvelles surfaces, de nouveaux services.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2015 : 1 740 048 €

Le budget 2015 de fonctionnement de la Commune est en hausse de 3,36 % par rapport au budget primitif 2014, ce qui représente un différentiel de 56 721,83 €.



En 2013, les dotations représentaient 40,20 % des recettes de fonctionnement contre 37 % aujourd'hui, tandis que les impôts et taxes représentent, comme en 2013, 49 % de ces recettes. Les produits des services se maintiennent de 2014 à 2015.

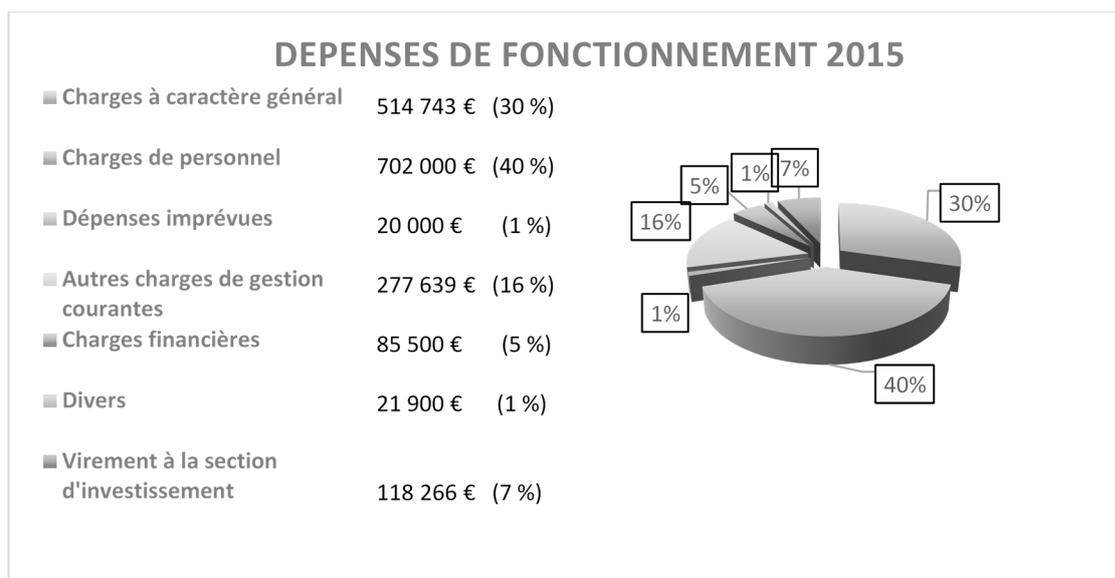
Infos mairie

Fiscalité (impôts et taxes) en augmentation de 3,9 % soit 31 875 €. Cette augmentation représente un coût supplémentaire pour un foyer fiscal moyen de 1,76 € par mois et s'inscrit dans un rattrapage des autres communes du canton. Elle vise également à compenser la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (estimation : - 30 760 €).

	Ancien taux communal	Evolution votée	Nouveau taux communal
Taxe d'habitation	16,41%	+ 2,50%	16,82%
Taxe foncier bâti	15,87%	+ 3%	16,35%
Taxe foncier non-bâti	37,82%	+ 2,50%	38,77%

Dotations, subventions et participations

Diminution de 3,72 % soit 25 137 €. Cette baisse des dotations correspond à la diminution annuelle estimée à -30 760 € concernant la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat. Les autres dotations devraient se maintenir cette année.



Les charges à caractère général

Augmentation de 8,31 % soit 39 509 €. Cette hausse s'explique par la création de nouvelles surfaces (l'extension de l'école publique) mais aussi par la réévaluation nécessaire des dépenses de maintenance des parcs automobile et immobilier qui sont vieillissants.

Voirie : pas de provision des 25 000 € d'enduits d'usure habituels. Cette dépense est reportée à l'année prochaine. Seul le point à temps sera réalisé cette année.

Jeunesse : maintien des prestations accordées aux deux écoles

Les charges du personnel

Augmentation de 10,90 % soit 69 050 €. Elles représentent aujourd'hui 40 % des dépenses de fonctionnement contre 35 % en 2013. L'explication tient notamment à la mise en place des rythmes scolaires sur une année entière et dépenses exceptionnelles liées au remplacement d'agents prévus sur l'année 2015.

Infos mairie

Autres charges de gestion courante :

Forfait communal : 630 € par enfant de l'école Saint-Joseph.

Subvention d'équilibre au C.C.A.S. : 2 113 €

Charges financières

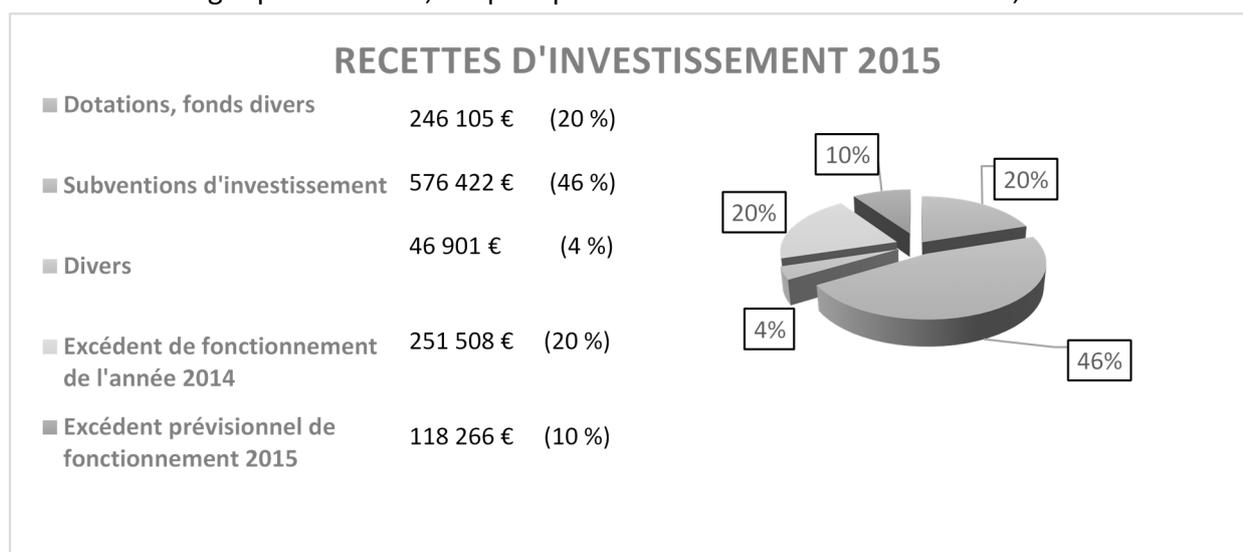
Augmentation de 24,21 % soit 16 668 €. Les intérêts annuels des emprunts remboursés, sont en hausses en 2015 (remboursement de l'emprunt pour l'extension de l'école publique)

Le virement à la section d'investissement

Diminution de 35,89 % soit 66 234 €. Ce montant correspond à l'excédent prévisionnel de fonctionnement reversé pour les investissements de la Commune et cette diminution indique un resserrement des recettes et dépenses.

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015 : 1 239 202 €

Le budget 2015 d'investissement de la Commune est en baisse de 36 %, par rapport au budget primitif 2014, ce qui représente un différentiel de 573 774,01 €.



Dotations, fonds divers et réserves

Augmentation de 449,92 % soit 191 405 €. Cette forte hausse est liée à l'attribution du Fonds de compensation de la TVA perçu dans le cadre de l'extension de l'école.

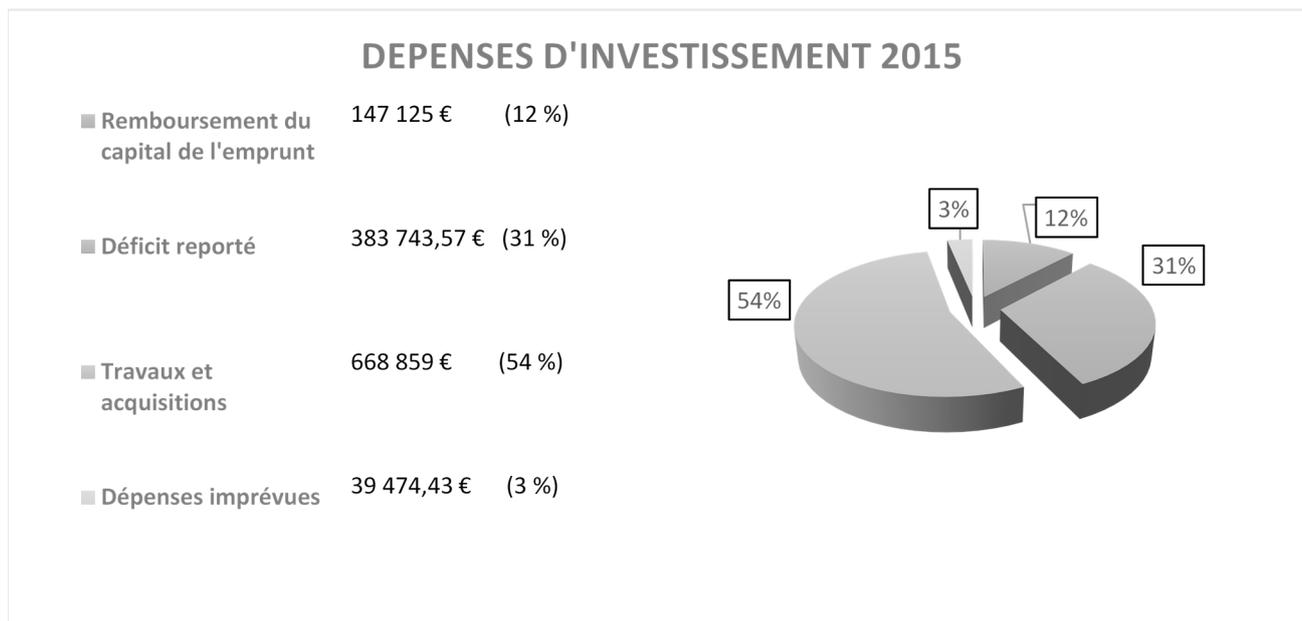
Subventions d'investissement

Diminution de 6,54 % soit 40 354 €. Ces subventions correspondent à ce qu'il reste à percevoir dans le cadre de l'extension de l'école.

Excédent de fonctionnement de l'année 2014

Diminution de 30,46 % soit 110 182,14 €. Cet excédent sert à combler le déficit de 383 743,57 € de 2014 de la section investissement.

Excédent prévisionnel de fonctionnement de 2015 : Diminution de 35,89 % soit 66 234 €.



Déduction faite des dépenses « obligatoires » et des reports, le Conseil Municipal s'est positionné sur 295 000 € d'investissements.

Remboursement d'emprunts : augmentation de 3,32 % soit 4 725 €

Travaux et acquisitions

Bâtiments : sur les 428 200 € attribués aux immobilisations en cours :

- 289 200 € restent à payer pour l'extension de l'école et l'extension de la mairie.
- 139 000 € pour la réhabilitation de la salle de la forge, La réhabilitation du foyer des jeunes, maîtrise d'œuvre, L'aménagement de la cour de l'école.

Services techniques :

- Remplacement du tracteur des espaces verts : 37 000 € (hors reprise)
- Remplacement du camion benne : 17 000 € (hors reprise)
- Outillage et matériel divers : 4 542 €

Voirie :

- Busage de sécurité des Mazeries 7 800 € ;
- Suppression de l'îlot de l'avenue des chênes 1 400 € ; Place PMR bibliothèque : 800 €
- Achat d'un radar pédagogique 3 600 € ; Panneaux de signalisation 4 500 € ;
- Curage route 8 000 € ; Peintures 2 300 € ; Aménagement des allées sablées 3 500 €

Investissements divers : Remplacement des candélabres : 22 100 € ; Mobilier école, mairie et TAM : 4 690 € ; radiateur des toilettes handicapées de l'école : 450 € ; matériel et logiciels informatiques : 2 722 € ; équipements d'entretien de l'école : 325 € ; minuteur pour la salle des sports : 1 000 € ; étude sur les télécommunications : 5 000 € ; jeux de cours de l'école : 200 € ; tapis pour l'animation sportive : 1 600 € ; poste CD pour les TAM : 100 €.

Dépenses imprévues : 39 474,43 €. La Commune souhaite se constituer une réserve pour ses investissements futurs.

Infos mairie

COMITÉ DE PILOTAGE DU MERCREDI MIDI

Un « Comité de pilotage du mercredi midi » a été créé. En collaboration avec les parents d'élèves, les écoles et l'association CAR, un travail s'est amorcé. Ce comité met tout en œuvre pour solutionner la question de la restauration scolaire le mercredi à la rentrée prochaine.

RECHERCHE DE DOCUMENTS SUR L'ÉCOLE HUGUES AUFRAY

En vue de l'inauguration de l'extension de l'école publique, il serait intéressant de retrouver des photos de classes anciennes, des cahiers ou tout autre document, vous pouvez contacter l'école Hugues Aufray, la mairie ou l'association Au Temps le Dire (M. ou Mme Colineau).

COURRIERS ANONYMES

Les courriers anonymes ne permettant pas d'en connaître l'expéditeur -ceci étant le but- la municipalité déplore de ne pouvoir apporter de réponses aux personnes qui en sont les auteurs. Merci d'aller jusqu'au bout de votre démarche afin qu'il puisse y avoir une discussion constructive et une solution possible.

RÈGLEMENTATION SUR LE BRUIT

Extrait de l'arrêté Préfectoral du 30 avril 2002, relatif aux bruits de voisinage (affiché en mairie) :

ARTICLE 9 : les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes précautions pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit troublée, notamment par les bruits émanant des téléviseurs, chaînes Hi-Fi, instruments de musique et appareils ménagers, ainsi que par la pratique d'activités non adaptées à ces locaux.

ARTICLE 10 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc. pourront être réglementés par arrêté municipal, en fonction des situations spécifiques locales.

INFO AGRICULTURE

Frelon Asiatique : au printemps, le frelon asiatique sort d'hivernage et constitue des pré-nids. La population de cette espèce invasive est en augmentation exponentielle. Le frelon asiatique est plus petit et plus noir que le frelon commun. Il peut faire des nids dans des endroits très variés (le site du FDGDON44 donne des informations sur cette espèce <http://www.fdgdon44.fr/>).

Pour le détruire, l'utilisation des pièges est fortement déconseillée car actuellement aucun n'est sélectif. Ils tuent des insectes utiles voire protégés. L'enlèvement des nids est un travail de professionnels, compte tenu des risques d'accidents et de dissémination de l'espèce. Afin d'envisager une action collective dans l'avenir, la commune doit recenser le nombre de nids sur son territoire. Signalez toute présence de nid.

Les mises en cultures du printemps : elles commencent avec épandages et circulation d'engins agricoles. Merci de votre compréhension.



INFO ENVIRONNEMENT

Le printemps revient et avec lui le retour au jardinage : nous vous rappelons donc qu'il est interdit d'utiliser des pesticides sur les bords des fossés et à tous les endroits où le ruissellement des pluies pourrait entraîner des produits nocifs dans l'eau que nous consommons tous : humains, animaux et plantes... Le schéma résumant la réglementation se trouve page 9 de votre bulletin annuel. Avec votre commune, agissez pour préserver la qualité de l'eau.

SENTIERS PEDESTRES

Le circuit de la vallée du Hâvre à Couffé traverse par endroits des terrains privés. Certains propriétaires et/ou locataires n'ayant pas accepté de signer la convention proposée par le Conseil général, l'itinéraire est en cours de modification.

16 ANS = RECENSEMENT à la JDC !

Le recensement à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense, s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (bac, permis...). **Les garçons et filles nés en AVRIL 1999 doivent se présenter à partir de leur date anniversaire en Mairie munis de leur carte d'identité, livret de famille des parents et, éventuellement, copie du document justifiant la nationalité française.**

Tous les renseignements sur le parcours citoyenneté et la JDC sur www.defense.gouv.fr



ELECTIONS DEPARTEMENTALES DU 22 MARS

RESULTATS DU 1ER TOUR POUR COUFFÉ ET LE CANTON D'ANCENIS

	COUFFÉ	
Inscrits	1 783	
Votants	938	52,61%
Electeurs ayant voté par procuration	12	
Bulletin blancs	60	6,40%
Bulletins nuls	27	2,88%
TOTAL bulletins blancs et nuls	87	9,28%
Suffrages Exprimés	851	90,72%

CANTON d'ANCENIS	
32 507	
17 861	54,95%
245	
473	2,65%
1 014	5,68%
1 487	8,33%
16 374	91,67%

Candidats	Nb de Voix	%
1 . Mme Monique GOISSET-VOISINE et M. Jean-Yves PLOTEAU	302	35,49%
2 . Mme Françoise CHOPLIN et M. Olivier DOUAY	218	25,62%
3 . M. Claude GAUTIER et Mme Nadine YOU	331	38,90%

Nb de Voix	%
5970	36,46%
3913	23,90%
6492	39,65%

VANDALISME

Il est regrettable de constater un nouvel acte de vandalisme sur notre commune. L'un des bungalows proches du restaurant scolaire a été fracturé et vandalisé durant les vacances scolaires de février. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie et la remise en état du bungalow engendre, de nouveau, un coût pour la collectivité.

Nous rappelons l'art. 322-1 du code pénal : « **La destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende, sauf s'il n'en est résulté qu'un dommage léger. Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3 750 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger.** »

LES TEMPS D'ACTIVITÉS MUNICIPALES



Depuis la rentrée des vacances, l'équipe propose encore de nouvelles activités : théâtre, réalisation d'une bande dessinée, coiffure & manucure, badminton, hip hop, activités respect & citoyenneté, parcours de motricité, fabrik & récup.

Afin d'animer ces ateliers dans les meilleures conditions, les groupes sont constitués de moins d'enfants, en moyenne 12 sont accueillis. Les enfants se sont inscrits en début de période. Ils doivent y être présents chaque semaine. Ainsi cela nous permet de réfléchir avec eux sur les notions d'engagement, de progression et d'accomplissement d'une activité.

L'équipe propose chaque jour des activités sans inscription et des activités « détente » dans la salle des TAM. Ces activités libres permettent de tenir compte de l'envie de l'enfant et de le laisser jouer dans un cadre souple. C'est un élément important du projet pédagogique. Elles sont ouvertes à tous, ce qui permet des échanges multi-âge.

Vous avez des questions, des remarques ? N'hésitez pas à venir me rencontrer. Je suis présente tous les matins avant les TAM à la mairie. Vous pouvez également me contacter par téléphone ou par mail.

Elodie Biard, coordinatrice des TAM Contact : 02 40 96 50 05 - coordonateuram@couffe.fr

CALENDRIER des prochaines MANIFESTATIONS

En MARS

Samedi 28.....	Couffé Animation Rurale.....	Bourse aux vêtements	Salle polyvalente
Samedi 28.....	Couffé Animation Rurale.....	inscriptions ALSH	Salle polyvalente
Samedi 28.....	APE Hugues Aufray - APE St Joseph....	Carnaval	Althéa (hall)

En AVRIL

Samedi 4	Couffé Animation Rurale.....	Chasse aux œufs.....	Plan d'eau
Vendredi 10	Commission culturelle.....	Spectacle « Edith »	Althéa
Dimanche 12....	Amicale des retraités	Repas annuel.....	Salle polyvalente
Du 17 au 20	Comité de jumelage.....	Séjour en Angleterre	
Les 21 & 22.....	Basket.....	Stage	salle de sports
Jeudi 23	ADSB (Don du Sang).....	Collecte de sang	Salle polyvalente
Samedi 25.....	Conquérante Football	Tournoi U11 – U13	Terrain de sport
Samedi 25.....	APE St Joseph.....	Marché aux plantes	Ecole St Joseph
Dimanche 26....	Les Amis du Hâvre	Concours de pêche.....	Plan d'eau
Dimanche 26....	APE Ecole Hugues Aufray	Vide-grenier	Parking salle de sport



LA COURSE DES HEROS

Le 21 juin, je serai de nouveau sur la ligne de départ de la Course des Héros !
Etant correspondante locale de l'association SOS Préma sur Nantes, je courrai de nouveau pour mon association afin de récolter des dons qui serviront à améliorer le confort des bébés courage et de leur famille au sein des services de néonatalogie du CHU de Nantes.



Rappelez-vous grâce aux dons collectés l'année dernière, grâce à VOUS, j'ai pu apporter dans les services de néonatalogie du CHU de Nantes : 16 thermomètres, 6 coussins d'allaitement, 8 couvertures miracle, 60 tétines, 20 veilleuses, 2 livres "le petit frère de Lola est arrivé en avance" pour que les psychologues des services travaillent avec les familles et 10 albums pour les bébés nés sans nom.

Les besoins dans ces services sont très importants alors je compte de nouveau sur vous pour m'aider à apporter confort et soutien à ces bébés courage et leur famille...

Faites un don ! Partagez et parlez de mon défi autour de vous et si le cœur vous en dit rejoignez l'équipe "Héros de Nantes à Paris" pour vivre ensemble ce beau défi solidaire.

(Les dons à SOS Préma sont déductibles à 66% de vos impôts ! C'est très facile et 100% sécurisé.)

MERCI à tous !!!

Semra VERVAEKE - La Simonière - 44521 Couffé - Tél : 06 65 77 45 21
<http://www.coursedesheros.com/>



CARNAVAL

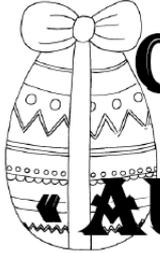
Le carnaval des enfants de Couffé aura lieu

SAMEDI 28 MARS 2015

RDV à 10h
devant la salle des sports

Le déguisement des adultes est autorisé et même encouragé

Organisé par les Associations des Parents d'Elèves
des écoles Saint Joseph et Hugues Aufray



CHASSE « AUX ŒUFS »

SAMEDI 4 AVRIL 2015

Rdv au « PLAN D'EAU DE COUFFÉ »

De 10h à 11h



Renseignements : 0659094933 ou spotanim@hotmail.fr



ASSOCIATION COUFFÉ ANIMATION RURALE

Association pour le DON de SANG Bénévole



COLLECTE

JEUDI 23 AVRIL
de 16h à 19h30

Salle polyvalente
de Couffé

Un espace enfants est prévu

UNE GOUTTE DE SANG
=
UNE GOUTTE DE VIE

Pour tout renseignement :
EFS 44 – Tél 02.40.12.33.62 – www.dondusang.net



COUFFÉ

Organisé par APE Ecole Hugues Aufray Couffé

2015 **Dimanche 26 AVRIL**

Vide Grenier

Parking
Salle des sports

Contact
06.13.77.93.82

videgreniercouffe44@gmail.com

LE COMITÉ DE JUMELAGE

Programme du séjour en Angleterre

Vendredi 17 avril 2015 :

- ✓ 8h30 : départ à la salle polyvalente de Couffé,
- ✓ 14h-19h15 : traversée Ouistreham-Portsmouth (pour le déjeuner : pique-nique ou repas sur le bateau à la charge des participants) ;
- ✓ 20h30 : arrivée à Wellow + soirée dans les familles.

Samedi 18 avril 2015 :

- ✓ Journée à Londres, promenade et balade en bateau ;
- ✓ soirée dans les familles.

Dimanche 19 avril 2015 :

- ✓ Journée libre dans les familles avec possibilité de dégustation de vins anglais
- ✓ Soirée « Country Dancing » et dîner au Village Hall

Lundi 20 avril 2015 :

- ✓ 12h00 : départ de Wellow ;
- ✓ 14h45-21h30 : traversée Portsmouth-Ouistreham (repas du midi et du soir à la charge des participants) ;
- ✓ 01h45 : heure d'arrivée approximative à Couffé.



Séjour à Tescani (Roumanie) du 2 au 9 août 2015

A l'occasion du 15ème anniversaire, le Comité de Jumelage organise un séjour à Tescani (Roumanie) du 2 au 9 août 2015.

Le transport s'effectuera en avion depuis l'aéroport de Beauvais (Oise) à l'aéroport de Bacau (Moldavie roumaine).

Vous trouverez ci-dessous le programme qui peut éventuellement être modifié.

- ✓ **dimanche 2 août** : co-voiturage pour se rendre à Beauvais, départ de l'avion à 21 h 30 pour arriver à Bacau à minuit (nuit à l'hôtel) – location de minibus
- ✓ **lundi 3 août, mardi 4 août** : visite de Lasi, berceau de la culture roumaine et des célèbres monastères de la Bucovine, région située au nord de la Roumanie (hébergement à l'hôtel)
- ✓ **mercredi 5 août** : Tescani en fin de journée – hébergement dans les familles
- ✓ **jeudi 6 août** : découverte de Tescani et les environs
- ✓ **vendredi 7 août** : visite de Tazlau (canton de Néamt)
- ✓ **samedi 8 août** : marché de Tescani – rencontre avec les habitants
- ✓ **dimanche 9 août** : aéroport de Bacau pour un départ à 17 h – aéroport de Beauvais vers 20 h



A ce jour, nous avons estimé le prix du séjour à 500 € par personne (voyage, hôtels, repas) sauf bien entendu mauvaise surprise.

Le nombre de places étant limité, les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître très rapidement auprès de Annie Ménoret au 02 40 96 50 97, afin de réserver l'avion et les hôtels pour la visite de la région.

Un acompte de 250 € par personne sera demandé à l'inscription et nous vous remercions de vérifier la validité de votre carte d'identité dès maintenant.

✂ -----

*Bulletin d'inscription à déposer très rapidement
à Annie Ménoret 8, rue des Marronniers à Couffé, accompagné de l'acompte.*

Nom et prénom

Adresse

Téléphone adresse mail

Nombre de personnes

L'APE Saint Joseph organise son marché aux plantes - SAMEDI 25 AVRIL 2015



BON DE COMMANDE

Nom : _____ Prénom : _____ Tel : _____

Les plants et fleurs proviennent d'une pépinière locale :
Le Jardin d'Essences de Teillé



Plantes potagères et aromatiques

Désignation	PU	Quantité	TOTAL
Tomate cerise	0,70 €		
Tomate Montfavet	0,60 €		
Tomate Cœur de Bœuf	0,60 €		
Courgette	1,80 €		
Fraise	0,70 €		
Concombre	1,80 €		
Poivron	0,70 €		
Aubergine	0,70 €		
Melon	1,80 €		
Basilic	2,00 €		
Thym	2,00 €		
Persil frisé	2,00 €		
Ciboulette	2,00 €		
Salade (Barquette de 15)	3,00 €		
Menthe poivrée	2,30 €		
Céleri boule (Barquette de 6)	2,50 €		
Piment	1,00 €		

Les bons de commande sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'école primaire (Rue des marronniers) ou dans les cartables au plus tard le VENDREDI 10 AVRIL 2015.

Les commandes sont à retirer le SAMEDI 25 AVRIL entre 9h et 13h dans la cour de l'école primaire (Rue des marronniers).

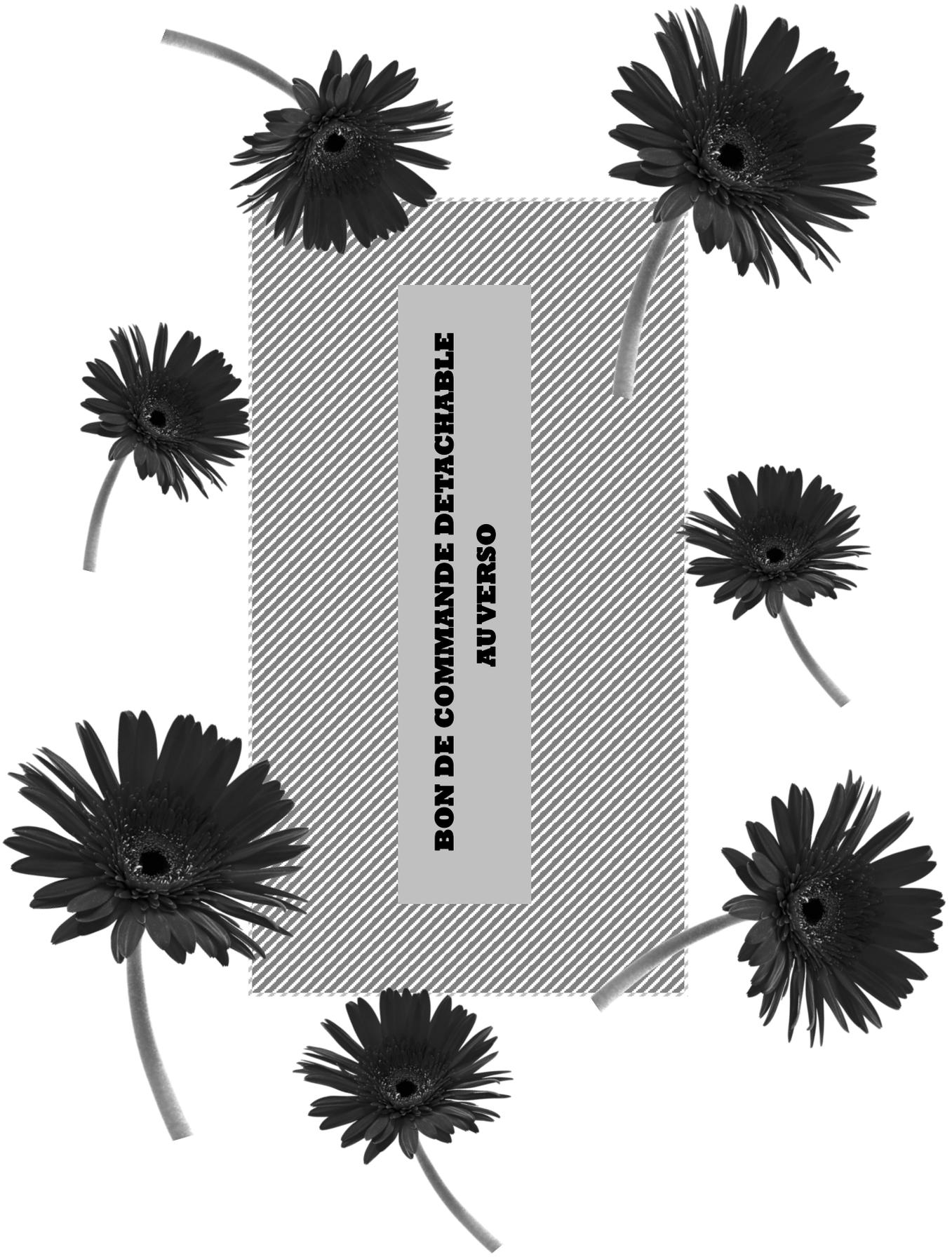
D'autres variétés de plantes seront à découvrir sur place.
Les bons de commandes peuvent être photocopiés.

Fleurs annuelles d'été

Désignation	PU	Quantité	TOTAL
Géranium lierre blanc	0,90 €		
Géranium lierre rose	0,90 €		
Géranium lierre rouge	0,90 €		
Géranium zonal rouge	1,20 €		
Géranium zonal rose	1,20 €		
Pétunia mélange	0,70 €		
Surfinia blanc	1,10 €		
Surfinia rouge	1,10 €		
Surfinia bleu	1,10 €		
Surfinia violet	1,10 €		
Œillet d'inde	0,70 €		
Gazania	0,70 €		
Bégonia blanc	0,70 €		
Bégonia rose	0,70 €		
Bégonia rouge	0,70 €		
Bidens	1,00 €		
Pourpier	0,70 €		
Fushia	1,20 €		
Zinnia	0,70 €		
Verveine	1,00 €		
Lantana	1,20 €		
Brachicome	1,10 €		
Sauge rouge	0,70 €		
Sauge bleue	0,70 €		
Ageratum	0,70 €		
Euryops	1,10 €		
Coléus mélange	0,60 €		
Impatiens mélange	0,80 €		
Lobelia bleu	1,00 €		
Pennisetum rubrum	2,00 €		
Osteospermum	1,20 €		

TOTAL €

Paiement à la réception de la marchandise.



BON DE COMMANDE DETACHABLE
AU VERSO



Vie Intercommunale

VERRES / PAPIERS : LES BONS GESTES

La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) gère la collecte des déchets sur l'ensemble du territoire. Qu'il soit ménager, recyclable ou spécifique, tout déchet a sa solution de tri ! Pour le verre et les papiers, direction les points d'apport volontaire.

Les points d'apport volontaire (PAV), aussi appelés Colonnes d'Apport Volontaire (CAV), sont ces cuves en bois implantées sur l'ensemble du territoire.

Dans la colonne **PAPIERS**, je dépose :

- ✓ catalogues, annuaires, livres et cahier,
- ✓ publicités, prospectus, journaux, magazines SANS les films plastiques,
- ✓ courriers, lettres, enveloppes, feuilles de papier.



Sont **interdits** : essuie-mains, papiers spéciaux (cadeaux, calques, crêpons), papiers souillés ou humides, nappes, cartons.

Dans la colonne **VERRE**, je dépose :

- ✓ bouteilles, pots et bocaux en verre SANS les couvercles ni les bouchons.

Sont **interdits** : ampoules, néons, terre cuite, vaisselle cassée, vitres, miroirs, faïence et porcelaine.

Tout dépôt autre, à l'intérieur ou au pied des conteneurs est considéré comme du **dépôt sauvage**, donc interdit.

Pour rappel :

- ✓ les **emballages ménagers recyclables** (cartonnettes, briques alimentaires, boîtes de conserve, cannettes et emballages plastiques en forme de bouteille ou flacon) sont collectés dans les **sacs jaunes** pour les habitants concernés par la collecte en porte-à-porte ou en dépôt direct dans les **conteneurs enterrés**,
- ✓ Les **cartons bruns, encombrants et déchets dangereux** sont à déposer en **déchèteries**.

Pour connaître le point d'apport verre et/ou papier le plus proche de chez vous, contactez votre mairie.

Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com

Un doute ? Une question ? Contactez le service Gestion des déchets au **02 40 96 31 89**

PLAN CLIMAT ÉNERGIE : PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE



La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) sollicite les habitants pour connaître **habitudes, avis et expériences en matière de consommation d'énergie et d'adaptation au changement climatique.**

La réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la consommation d'énergie, l'adaptation aux conséquences du changement climatique... tels sont les objectifs du Plan Climat Energie Territorial (PCET). Dans ce contexte, la COMPA entend se doter d'une réponse aux problématiques sur son territoire et propose aux habitants de recueillir les opinions via un questionnaire. Objectifs : repérer et valoriser des expériences menées sur le territoire.

Pour répondre à l'enquête en ligne, rendez-vous en page d'accueil du www.pays-ancenis.com (jusqu'au 30 avril 2015)

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)

Quartier Rohan – Centre administratif « Les Ursulines » - CS 50201 – 44156 Ancenis Cedex - 02 40 96 37 89

COMPA : L'éveil au langage avec Titapi et Patati

Dans le cadre de la saison littéraire
du réseau des bibliothèques du Pays d'Ancenis,
l'association Titapi et Patati revient sur le territoire !



L'animation se déroule grâce à des tapis de lecture, appelés les « Titapis » et d'autres supports comme les tableaux à scratch, appelés les « Patatis ». Les tout-petits (0-3 ans) développent ainsi leur imagination et leur créativité de façon ludique et originale en manipulant les supports créés par l'association.



Les rendez-vous :

- ✓ **Le jeudi 2 avril à 10h à l'espace Enfance-Jeunesse de Teillé** (06 47 15 25 17)
- ✓ **Le jeudi 30 avril à 10h30 à la bibliothèque de La Rouxière**, place de l'église (02 40 96 88 26)
- ✓ **Le mercredi 20 mai à 15h30 et le jeudi 28 mai à 10h30 à la médiathèque d'Ancenis**, place de la République (02 40 83 22 30)
- ✓ **Le mercredi 3 juin à 9h30 et 10h45 à la bibliothèque de Varades**, l'école Buissonnière (02 40 98 33 89)

Gratuit, sur inscription.

Toutes les animations du réseau des bibliothèques du Pays d'Ancenis sur www.pays-ancenis.com

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)

Centre administratif « Les Ursulines » - Quartier Rohan – CS50201 – 44156 Ancenis Cedex

Tél. 02 40 96 31 89



CONSEIL DE DEVELOPPEMENT : les circuits courts en Pays d'Ancenis

Le Conseil de développement du Pays d'Ancenis vient de réaliser une étude sur les circuits courts alimentaires de proximité.

Des circuits courts et de proximité ?

On parle de circuit court quand il n'y a pas ou peu d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur tandis que l'on parle de circuits de proximité quand il y a peu de distance entre le lieu de production et le lieu de consommation.

Après plusieurs mois de recherches et d'enquêtes auprès des acteurs concernés (agriculteurs, consommateurs, intermédiaires...) le conseil de développement propose une étude sur les circuits courts alimentaires de proximité du Pays d'Ancenis comprenant :

- un état des lieux et un diagnostic des circuits courts du territoire
- 10 axes de propositions susceptibles de favoriser le développement de ces circuits.

Pour plus d'informations :

conseil-de-developpement@pays-ancenis.com

02-40-96-44-79



ERDRE ET LOIRE INITIATIVES



Ménagez-vous avec ELI et la **Mise à Disposition de personnel**

En faisant appel à notre personnel, facilitez-vous la vie avec :

- ✓ La location de matériel de jardinage adapté et sécurisé en partenariat avec l'association ESPER,
- ✓ L'évacuation des déchets produits lors de nos interventions vers la déchetterie la plus proche,
- ✓ La *prise en charge de TOUTES les formalités administratives SANS* frais de dossier.



En 2014, **150 clients** ont fait appel à notre service de mise à disposition en nous confiant leur **tonte de pelouse, taille de haies, plantations, ménage, repassage, travaux de peinture et petit bâtiment, déménagements, garde d'enfant (+3 ans), etc...**

En faisant appel à ELI, bénéficiez de **50% de réduction fiscale***

*selon législation en vigueur sur les actes de Services à la Personne.

**Parce que chaque foyer est différent,
nous ETUDIONS et PERSONNALISONS ensemble chacune de vos demandes.**

N'attendez plus, faites appel à ELI et participez à l'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire du Pays d'Ancenis.

Siège social :

ZAC de l'Aéropôle – 730, rue Antoine de Saint Exupéry à Ancenis
Tél. : 02.40.83.15.01 – Mail : accueil-ancenis@erdreetloireinitiatives.fr

Antenne :

2, place de l'Eglise à Teillé - Tél. : 02.40.97.73.79 – Mail : accueil-teille@erdreetloireinitiatives.fr

RESTOS DU CŒUR ANCENIS

61 rue de l'Hermitage - Tel. : 02.40.83.12.98

Comme chaque année, les Restaurants du Cœur ouvriront leurs portes cet été.

Cette campagne d'été commencera le **13 avril** et se terminera le **10 novembre**.

Les inscriptions et la distribution auront lieu **le mardi de 9h à 11h** toutes les semaines, sauf en juillet et en août où elles se dérouleront tous les 15 jours.

Pour les travailleurs en situation de précarité qui ne pourraient se présenter le mardi en raison de leurs horaires de travail, l'accueil sera assuré **le lundi de 18h à 19h** (au même rythme hebdomadaire que le mardi).

Si vous êtes en situation difficile, venez vous inscrire aux Restos du Cœur d'Ancenis (aux jours et horaires précisés ci-dessus). Des bénévoles seront à votre écoute pour répondre à vos questions et vous aider.

Merci d'apporter les pièces justificatives concernant votre situation de famille ainsi que les documents attestant de vos ressources et de vos dépenses.



BAL DES POMPIERS À LIGNÉ

Bal des Pompiers de Ligné,
Samedi 13 juin 2015,
Dès 16h00 au Centre d'Incendie et de Secours,
Rue Vieillevigne 44850 LIGNE

Possibilité de réservation de repas d'une valeur de 12 euros
sur pompiers.ligne@gmail.com jusqu'au 31 mai 2015 inclus.



Ancenis

la charbonnière

Le 11 avril 2015

vide-grenier

pour le don de

Moelle osseuse

Inscriptions aux :

06 60 24 63 32
chantalhouis@gmail.com

BALADE MOTO ANCENIS 44 POUR LE DON DE MOELLE OSSEUSE

DEPART 10 h

Sécurité circuit assuré par



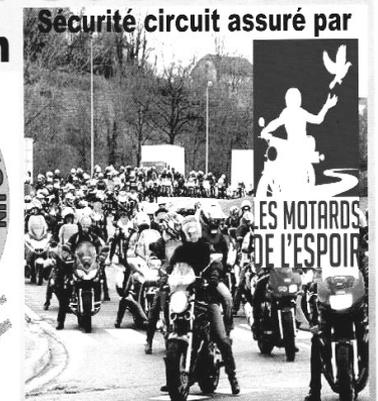
FRANCE ADOT

Association pour le Don du Sang



AVAV

Association Vivre avec un Grand Vein



ORGANISATION AVAV 5 € le casque
aidé par France Adot, et le don du sang

SAM 11 AVRIL

A LA CHARBONNIERE

Inscriptions et renseignements macypmin@hotmail.fr ou 0659907099



Le CLIC : un nouveau point information handicap

Depuis janvier 2015, le Département de Loire-Atlantique améliore les services de proximité et d'aide aux personnes en confiant au **CLIC du Pays d'Ancenis – Bureau Infos Aînés**, l'accueil des personnes en situation de handicap et de leur famille.

En complément de ses services proposés aux personnes de plus de 60 ans, le CLIC informe et guide les personnes en situation de handicap dans leurs démarches notamment **en lien avec la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)**.

Ses missions :

- informer sur les droits et les services disponibles
- évaluer la situation de chacun et conseiller sur les demandes à effectuer auprès de la MDPH
- aider les personnes à remplir leurs dossiers de demande
- informer les personnes de l'état d'avancement de leur dossier

*Ce service est proposé gratuitement aux personnes en situation de handicap de la communauté de communes du Pays d'Ancenis, **du lundi au vendredi de 9h à 13h et sur RDV tous les après-midi.***

Permanences sur rendez-vous les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois :

- à **Riaillé** de 10h à 12h30 - Maisons de Services au Public (MSAP) -182 rue du Cèdre,
- à **Saint-Mars-la-Jaille** de 14h à 16h30, Maison des Services – 14 avenue Ch. H. De Cossé Brissac.

Contacts :

- CLIC du Pays d'Ancenis – Bureau Infos Aînés
Espace Corail
30 place Francis Robert
44150 Ancenis
- par téléphone**
02 40 96 12 51
- par courriel**
clic.ancenis@wanadoo.fr



BUREAU INFOS AINES
CLIC du Pays d'Ancenis



Infos diverses

Couffé-info à l'écoute

Infos Commerces et entreprises de Couffé

LABEL COULEURS



Peinture - décoration - agencement :
un conseil de choix pour votre intérieur
Aurélie FAUCHET - Moulin des Rochettes - Couffé
02 40 96 13 03 ou 06 58 41 12 82 contact@labelcouleurs.fr

NOUVEAU



Services d'urgence

Médecin **15 (SAMU)**
Pharmacie de garde **32 37**
Défibrillateur à la mairie
(côté mur)

Infirmières

M^{mes} OUARY et LEHY (infirmières à domicile) ☎02.40.83.65.12
Prise de sang, vaccin, pansement, ... OU
Permanence au 6 place St-Pierre de 8h à 8h15 : 06.87.87.99.75
Lundi-mardi-mercredi et vendredi sans rendez-vous
Jeudi et samedi avec rendez-vous.
Centre de soins infirmiers – Ancenis (24 h / 24) : ☎02.40.83.02.98
A.C.A.M.D. (soins à domicile) : ☎02.51.12.26.04

La Poste de Couffé

☎02.40.96.51.44 ou 36 31
Horaires d'ouverture :
Lundi-Mercredi-Vendredi de 14h à 17h - Samedi de 9h à 12h
Levée du courrier :
du lundi au vendredi 15h45 - le samedi 11h15



Correspondants de presse

Ouest-France.....M. Yannick BERNARD 02.40.96.55.87
Echo d'AncenisMme Véronique BENOIT 06.23.41.40.13

Permanences



Enfance

- **Puéricultrice** : Centre médico-social de Ligné
235 rue des Acacias - 02.40.77.06.70
Permanence tous les jeudis après-midi - Consultations les 2^e vend matin ; 3^e jeudi après-midi, 4^e vendredi matin
- **R.A.M.** (relais assistantes maternelles) - "Arc-en-ciel" du SIVOM - 02 40 25 40 10 - Animatrice : Marie-Anne JUTON
Permanence au Restaurant scolaire de Couffé,
2^e mardi du mois de 9h à 12h ou sur rendez-vous.
- **Halte-garderie "Les Lucioles"** -
. Pôle enfance-jeunesse – Les Gattières – Le Cellier
02.40.25.31.88 : Mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 17h
. Maison de l'enfance à Couffé - lundi et vendredi de 9h30 à 16h30 (hors vacances scolaires) : 06.34.04.44.43
- **Accueil périscolaire** : "Les Galipettes" rue de Bogel
02.40.83.14.49 ou 06.19.22.01.99
Directrice : M^{me} Françoise Bourgeois
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h30 à 9h et de 16h45 à 18h45

Social

- **C.P.A.M.** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
téléphone **36 46** du lundi au vendredi de 8h à 17h
Espace Corail – 26 place Francis-Robert à Ancenis :
Lundi mercredi vendredi de 9h-12h / 14h-16h
(fermé pendant les vacances scolaires)
- **M.S.A.** (Mutualité Sociale Agricole) : Espace Corail
30 place Francis Robert – 2^e étage – 06 87 60 60 62
Lundi : de 9h à 12h sans rendez-vous
l'après-midi sur rendez-vous
- **C.A.F.** (Caisse d'Allocations Familiales) - www.caf.fr
Espace Corail – 28 place Francis Robert à Ancenis
téléphone : 0 810 25 44 10 (accueil téléphonique
personnalisé de 9h à 16h du lundi au vendredi)
. Le lundi et le mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h
(sans rendez-vous)
. Le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 13h30 à 16h
(sur rendez-vous au 02.51.83.44.25)
- **Assistante sociale** - M^{me} PARTIÉ – 02.40.77.06.70
. 235 rue des Acacias à Ligné - consultations et
vaccinations des nourrissons sur rendez-vous uniquement
. Mairie de Couffé - 1^{er} lundi du mois sur rendez-vous au
02.40.77.06.70
- **Conciliateur de justice** : Permanences sur RdV - mairie du
Cellier au 02.40.25.40.18

Habitat

- **A.D.I.L.** (Association Départementale d'Information sur le Logement)
Centre d'Information sur l'Habitat – 6 rue de l'Arche Sèche – 44000 NANTES – 02.40.89.30.15
ANCENIS : 2^e et 4^e jeudi de 14h à 16h30 - Espace Corail 30 place Francis-Robert – 02.40.89.30.15
LIGNÉ : 3^e mercredi de 14h à 16h30 - 43 rue du Centre
Tél. 02.40.77.04.68
NANTES : du lundi au vendredi (sauf mardi matin)
9h-12h30 13h30-17h / Sur rendez-vous de 17h à 18h et le samedi matin
- **C.A.U.E.** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) :
25 rue Paul Bellamy - Nantes - 02.40.35.45.40
Vendredi 10 avril, 14h - 16h, mairie du Cellier
↳ Tél pour RDV 02.40.25.40.18
Vendredi 10 avril, 09h - 12h, COMPA Ancenis
↳ Tél pour RDV 02.40.96.31.89
Vendredi 10 avril, 09h - 12h, DDTM Ancenis
↳ Pas de RDV, dossiers uniquement
- **A.D.T.** (Aide à Domicile pour Tous)
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 au 02.40.88.29.19
Agence ADT :
7 rue Saint Laurent – 44130 Blain - 02.40.79.89.76
24 route de Nantes – 44170 Nozay - 02.40.51.91.17
adt@aideadomicilepourtous.org
www.aideadomicilepourtous.org

Environnement

- **DÉCHETTERIE La Coutume Mésanger**
(Horaires : du 1^{er} avril au 31 octobre)
Du lundi au jeudi14h00 à 18h30
Vendredi..... 8h30 à 12h30 /13h30 à 19h
Samedi..... 8h30 à 18h30

**Accueil des déchets polluants : peintures, solvants, huiles produits de traitement, phytosanitaires...
1^{er} samedi du mois de 14h à 18h**

- **CALENDRIER DE COLLECTE DES DECHETS**
Pour tout renseignement concernant la collecte, contacter la COMPA « gestion des déchets » au 02.40.96.43.22

Collecte des ORDURES MENAGERES (bacs) :

- . Zone agglomérée : tous les lundis
- . Zone rurale : lundis des semaines impaires (7 et 20 avril)

Collecte des EMBALLAGES (sacs jaunes) :

- . Zone agglomérée et rurale : lundis des semaines impaires (7 et 20 avril)

A noter : sortir les bacs et les sacs la veille (dimanche) au soir. Les sacs jaunes sont à votre disposition, sur demande, à l'accueil de la mairie.





Le vendredi
10
avril

à
21h

Edith... la fille au Père Gassion

Par la Cie Ni Vu Ni Connu

D'après le texte de Hélène Darche et Linda Chaïb

New York, 23 Octobre 1949

La scène se passe sur la scène du cabaret "Le Versailles",
une heure avant la représentation.

Edith Piaf vient d'apprendre la mort de Marcel Cerdan.
Sous le choc, ses souvenirs s'entremêlent...

Elle se souvient de l'époque où elle était encore la petite
Edith Giovanna Gassion et où elle accompagnait son père
acrobate qui l'impressionnait tant dans ses spectacles de
rue.

Et pourtant, au plus fort de sa déroute, elle sait, la petite
Edith au père Gassion, qu'elle chantera ce soir. Qu'elle
retrouvera sa rage et son indéfectible envie de vivre,
enracinées dans les rues de son enfance... Pour repartir à
zéro. "À zéro. Ici, à New York, la petite môme de
Belleville."

En tentant d'approcher la réalité intime de cette femme,
minuscule et colossale, on y parle aussi de la force vitale
de la création.

*"Edith Piaf va devenir invisible. Il ne restera plus d'elle que
son regard, ses mains pâles, ce front de cire qui accroche la
lumière, et cette voix qui monte, qui monte, se substitue à elle
et qui remplacera glorieusement cette petite fille timide."*

JEAN COCTEAU



Réservations auprès de
la Mairie de Couffé au 02.40.96.50.05

Tarifs : plein 9 € ; réduit 5 € ; moins de 15 ans gratuit